



Grève du 7 mars : service minimum pour la moitié des écoles du Pays de L'Aigle

Les sept principaux syndicats enseignants avaient appelé le 14 février dernier à « fermer totalement les écoles, collèges, lycées et services » le 7 mars.



La dernière mobilisation, en date du 16 février avait rassemblé environ 600 personnes

Un appel à une grève nationale reconductible à partir du mardi 7 mars été lancé par l'ensemble des organisations syndicales, pour protester contre la réforme des retraites.

La mobilisation s'annonce davantage suivie dans les écoles du Pays de L'Aigle (Orne) que lors de la grève du 16 février.

Service minimum dans 11 écoles

Selon la Communauté de communes du pays de L'Aigle, 11 écoles n'assureront qu'un service minimum.

L'école élémentaire Victor Hugo de L'Aigle L'école maternelle de la Comtesse de Ségur à Aube L'école Edouard Manceau de Rai L'école Les Mains vertes de Chandai L'école Le Lac de Saint-Evrout L'école Henri Matisse de Gauville L'école de Villers-en Ouche L'école de Saint-Sulpice sur Risle L'école St-Martin-d'Écublei L'école de St-Symphorien-des-Bruyères L'école Claude Monet de La Ferté en Ouche

[Grève du 19 janvier dans le Pays de L'Aigle : les écoles fortement impactées](#)

5 écoles n'assureront aucun service minimum (pas de garderie ni de cantine).

L'école maternelle Galleron de L'Aigle L'école maternelle La Ribambelle de L'Aigle L'école primaire Les Sources de Moulins-la Marche L'école Léonard de Vinci de Saint-Ouen sur Iton L'école de Crulai (Orne) où il n'y aura, en plus, aucun service de bus en matinée et en soirée

La situation est normale dans 5 établissements.

L'école élémentaire André Mazeline de L'Aigle L'école élémentaire de la Comtesse de Ségur à Aube L'école maternelle Jean de la Fontaine à St Michel Thubœuf L'école des Aspres L'école d'Ecorcei

Pour les élèves de quatre classes de l'école Edgar Degas à Gacé (Orne) et de 3 classes de l'école Raymond Queneau au Sap en Auge (Orne), la Communauté de communes des vallées d'Auge et du Merlerault met en place un service d'accueil minimum. Il se tiendra de 8h30 à 16h à l'école Edgar Degas et de 9h à 16h30 à l'école Raymond Queneau. Le reste des élèves sera accueilli normalement.

Pour plus d'information, les parents peuvent contacter les responsables de la Communauté de communes au 02 33 67 54 85 ou scolaires@cdcvam.fr